



## Lecture de l'encyclique du Pape François « Laudato Si »

Pour ce **2<sup>ème</sup> dimanche de Carême 2019**, nous vous proposons un extrait du **2<sup>ème</sup> chapitre « l'Évangile de la création »** :

**63.** Si nous cherchons (...) à construire une écologie qui nous permette de restaurer (...) ce que nous avons détruit, (...) aucune branche des sciences et aucune forme de sagesse ne peut être laissée de côté, la sagesse religieuse non plus, (...)

**66.** Les récits de la création (...) suggèrent que l'existence humaine repose sur 3 relations fondamentales intimement liées : la relation avec Dieu, avec le prochain, et avec la terre. Selon la Bible, les trois relations vitales ont été rompues, non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de nous. Cette rupture est le péché. L'harmonie entre le Créateur, l'humanité et l'ensemble de la création a été détruite par le fait d'avoir prétendu prendre la place de Dieu, en refusant de nous reconnaître comme des créatures limitées. Ce fait a **dénaturé aussi la mission de « soumettre » la terre** (cf. Gn 1, 28), de « la cultiver et la garder » (Gn 2, 15). (...) résultat, la relation, (...) entre (...) humain et nature, est devenue conflictuelle (cf. Gn 3, 17-19) (...)

**67.** Il est important de lire les textes bibliques, (...), et de se souvenir qu'ils nous **invitent à « cultiver et garder » le jardin du monde** (cf. Gn 2, 15). Alors que « cultiver » signifie labourer, défricher ou travailler, « garder » signifie protéger, sauvegarder, préserver, soigner, surveiller. (...)

**93.** Aujourd'hui croyants et non croyants, (...) sommes d'accord (...) la terre est (...) un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. Pour les croyants cela devient une question de fidélité au Créateur, puisque Dieu a créé le monde pour tous. (...) Toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des (...) défavorisés. (...) La subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, (...), le droit universel à leur usage, est une "règle d'or" du comportement social, et « le 1er principe de tout l'ordre éthico-social ». La tradition chrétienne n'a jamais reconnu (...) le droit à la propriété privée, et elle a souligné la fonction sociale de toute forme de propriété privée. Saint Jean-Paul II a rappelé (...) cette doctrine en affirmant que « Dieu a donné la terre à tout (...) humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne ». (...) Il a souligné *qu'un (...) développement qui ne respecterait pas et n'encouragerait pas les droits humains, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris les droits des nations et des peuples, ne serait pas non plus digne de l'homme.*

**95.** L'environnement est un bien collectif, (...), sous la responsabilité de tous. Celui qui s'approprie quelque chose, c'est (...) pour l'administrer pour le bien de tous. Ne pas le faire c'est nier l'existence des autres. (...) Les évêques de Nouvelle Zélande se sont demandés ce que le commandement « tu ne tueras pas » signifie quand « 20% de la population consomment les ressources de telle manière qu'ils volent aux pauvres et futures générations, ce dont elles ont besoin pour survivre »

**Questions : Personnellement ou en famille, sommes-nous conscients d'être aimés depuis toujours dans le cœur de Dieu ? Comment je vis la "destination universelle des biens", et le partage pendant ce Carême ?**

# Je progresse vers le sans-plastique

## L'ENJEU

Légers, incassables, les plastiques ont envahi notre quotidien et sont peu recyclés.

→ Polyamides, vinyles, polyesters, polyuréthanes, élastomères : la variété des matières et leur association dans un produit freine leur recyclage.

→ Plus de la moitié se retrouve dans l'environnement. Ballottés par les courants, ils se désagrègent en microfragments qui polluent les mers, étouffent les tortues et les poissons, et font disparaître le plancton.

→ Les sacs biodégradables sont de faux amis : ils ont besoin de conditions particulières pour se désagréger. Seul le label OK Compost Home garantit sa biodégradabilité dans un composteur individuel.

 **Attention** : ce logo indique que l'entreprise cotise au programme Éco-emballage. Il ne veut pas dire que le produit est recyclable.

## LES CHIFFRES



La décomposition du plastique peut prendre **600 ans**

**85%** des déchets ramassés sur les plages sont des plastiques.

## TOP DÉPART

Un sac à provisions, des sacs à vrac, une barquette en verre : c'est ce qu'il faut pour démarrer ma progression vers le sans-plastique.



**J'achète fruits et légumes frais en vrac**, ainsi que les légumes et les fruits secs, les farines, les sucres. Je prends les viandes et les poissons à la coupe.



**Je reviens au bon vieux savon solide.** Si je préfère les savons liquides, je vais recharger mon flacon dans les magasins bio. **J'essaie le shampoing solide.**

- [www.lamazuna.com](http://www.lamazuna.com)
- [www.lush.fr](http://www.lush.fr)

**MIEUX**

**J'utilise mes pots de confiture** pour conserver mes restes au réfrigérateur.

**Je choisis des boîtes d'œufs en carton brut**, qui peut finir en petits morceaux dans mon compost.

**J'essaie le dentifrice solide** car les tubes de dentifrice ne sont pas recyclables.

[www.pachamamai.com](http://www.pachamamai.com)

**Je choisis une brosse à dents** à tête rechargeable ou mieux une brosse à dents en bambou compostable.

À partir de 5,50 €.

- [www.smiloh.com](http://www.smiloh.com)
- [myboocompany.fr](http://myboocompany.fr)

## ENCORE MIEUX

**Je n'utilise jamais de couverts en plastique.** En 2020, je n'en trouverai plus en magasin, alors autant commencer tout de suite.



**J'utilise une yaourtière** : avec elle, fini les pots de yaourt en plastique.

**Je transforme l'eau du robinet** en eau pétillante avec une machine à soda.

- [www.machineasoda.net](http://www.machineasoda.net)

À partir de 70 €.

**Dans mon sac, j'ai toujours une gourde**, ce qui m'évite d'acheter des bouteilles d'eau en plastique.

- [www.sans-bpa.com](http://www.sans-bpa.com)

## LE TOP

**Mieux ! Je bois de l'eau du robinet** après l'avoir laissé reposer. Elle ne contient pas plus de 0,1 mg de chlore par litre, qui s'évapore en deux heures.

**J'achète de l'eau minérale en bouteilles de verre**, qui se recycle à l'infini.

